



BRAS DE SUSPENSION DE QUALITÉ SUPÉRIEURE NAPA GARANTIE À VIE LIMITÉE

NAPA garantit tous les bras de suspension de qualité supérieure NAPA contre les défauts de matériau et de fabrication. Cette garantie est offerte uniquement à l'acheteur original des produits, tant que celui-ci demeure le propriétaire du véhicule sur lequel les produits ont été installés d'origine.

Restrictions

Cette garantie n'est pas transférable et ne s'applique pas à :

- des produits installés sur les véhicules ou l'équipement utilisés pour le remorquage, la course automobile, les services publics, d'urgence ou gouvernementaux, sur le matériel routier/tout-terrain, sur les véhicules récréatifs routiers/tout-terrain, sur les véhicules de compétition routiers/tout-terrain, sur les véhicules de parc ou les véhicules commerciaux, ni sur les avions, les véhicules agricoles, le matériel aéronautique, industriel ou marin, ni sur les motocyclettes;
- un usage abusif des produits, une négligence, un dommage accidentel ou une installation incorrecte des produits;
- un produit non installé dans un atelier de réparation professionnel.

La garantie limitée des bras de suspension de qualité supérieure NAPA ne couvre pas les pertes causées par une mauvaise utilisation des produits, une modification des produits, un accident, un usage abusif des produits, une négligence, une usure normale des produits, une application ou une installation incorrecte des produits. National Automotive Parts Association (NAPA) et Mevotech LP ne seront en aucun cas responsables de dommages spéciaux, indirects (tels que les frais de remorquage, le temps perdu du travail, les coûts de transport, les coûts de location de véhicules) ou consécutifs, à l'exception de ceux spécifiquement prévus dans cette garantie.

Procédures de réclamation en vertu de la garantie

Les réclamations en vertu de la garantie doivent être faites par l'atelier de réparation responsable de l'installation initiale de la pièce. La pièce défectueuse peut être retournée à un magasin NAPA Pièces d'auto pour remplacement ou remboursement. NAPA se réserve le droit, à sa seule discrétion, de fournir un remboursement au lieu d'un remplacement.

NAPA DÉCLINE EXPRESSÉMENT TOUTES LES AUTRES GARANTIES, EXPRESSES OU IMPLICITES, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LES GARANTIES IMPLICITES DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTABILITÉ À UN USAGE PARTICULIER. Les dispositions qui précèdent stipulent la responsabilité entière et exclusive de NAPA ainsi que l'unique et exclusif recours de l'acheteur quant à tous dommages ou à toute réclamation ayant trait à la vente d'un bras de suspension de qualité supérieure NAPA. Aucune autre garantie, expresse ou implicite, ne saurait exister.

Ce qui précède tient lieu d'énoncé exclusif, complet et final quant aux modalités de la garantie sur les bras de suspension de qualité supérieure NAPA. Certaines provinces ne permettent pas l'exclusion ni la limitation des dommages accessoires ou consécutifs; par conséquent, les limitations ou les exclusions susmentionnées peuvent ne pas s'appliquer au titulaire de cette garantie. Cette garantie confère à son titulaire des droits particuliers et, possiblement, d'autres droits pouvant varier d'une province à une autre.